

# **Rapport financier consolidé**

## **Exercice terminé le 31 décembre 2022**

Municipalité de Verchères | 59025 |

## ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Luc Forcier, atteste la véracité du Rapport financier consolidé de Municipalité de Verchères pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022.

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

# Table des matières

## États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	21
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	22
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	23
Situation financière par organismes	24
Charges par objets	25
Excédent (déficit) accumulé	26
Avantages sociaux futurs	30

## Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	40
Analyse des charges consolidées	52

## RAPPORT

Aux membres du conseil de la Municipalité de Verchères

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Verchères (l'« entité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Verchères au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Municipalité de Verchères inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S23-1 à S23-4 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

## RAPPORT

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;

## RAPPORT

· nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

· nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*MPA inc.*  
*Société de comptables professionnels agréés*

MPA inc. société de comptables professionnel agréés

(1) Par Robert Arbour CPA auditeur

Montréal le 2 mai 2023

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalizations	
		2022	2021
<b>Revenus</b>			
Taxes	1	8 097 527	7 763 458
Compensations tenant lieu de taxes	2	67 718	70 541
Quotes-parts	3		
Transferts	4	3 082 887	690 705
Services rendus	5	306 116	323 214
Imposition de droits	6	719 002	624 931
Amendes et pénalités	7	143 764	209 483
Revenus de placements de portefeuille	8		
Autres revenus d'intérêts	9	126 224	69 007
Autres revenus	10	78 922	87 195
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11		
Effet net des opérations de restructuration	12		
	13	12 622 160	9 838 534
<b>Charges</b>			
Administration générale	14	1 463 129	1 201 729
Sécurité publique	15	2 194 260	1 846 662
Transport	16	1 640 861	1 545 351
Hygiène du milieu	17	3 014 166	2 909 417
Santé et bien-être	18	79 362	73 248
Aménagement, urbanisme et développement	19	401 843	427 250
Loisirs et culture	20	1 961 859	1 599 586
Réseau d'électricité	21		
Frais de financement	22	262 580	260 595
Effet net des opérations de restructuration	23		
	24	11 018 060	9 863 838
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	25	1 604 100	(25 304)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice			
Solde déjà établi	26	29 796 420	29 821 724
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		
Solde redressé	28	29 796 420	29 821 724
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	29	31 400 520	29 796 420

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.**

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	4 231 534	2 002 655
Débiteurs (note 5)	2	8 393 649	7 192 318
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6		
Autres actifs financiers (note 9)	7		
	8	12 625 183	9 194 973
<b>PASSIFS</b>			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 10)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	836 457	1 085 471
Revenus reportés (note 12)	12	485 608	300 452
Dettes à long terme (note 13)	13	11 747 621	10 552 156
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14	124 000	113 530
Autres passifs (note 14)	15		
	16	13 193 686	12 051 609
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(568 503)	(2 856 636)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	31 840 137	32 554 465
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	117 486	87 864
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	11 400	10 727
	23	31 969 023	32 653 056
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	24	31 400 520	29 796 420
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalizations	
		2022	2021
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	1 604 100	(25 304)
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	2 (	1 142 382)	3 582 518)
Produit de cession	3	2 047	4 706
Amortissement	4	1 856 602	1 797 641
(Gain) perte sur cession	5	(3 090)	(897)
Réduction de valeur / Reclassement	6	1 151	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7		
	8	714 328	(1 781 068)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		
Variation des stocks de fournitures	10	(29 622)	5 934
Variation des actifs incorporels achetés	11		
Variation des autres actifs non financiers	12	(673)	(1 420)
	13	(30 295)	4 514
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14		
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		3 528
<b>Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)</b>	16	2 288 133	(1 798 330)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	17	(2 856 636)	(1 058 306)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18		
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19		
Solde redressé	20	(2 856 636)	(1 058 306)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	21	(568 503)	(2 856 636)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Le rapprochement entre les données budgétaires et les données réelles de l'administration municipale est présenté dans les informations sectorielles.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 604 100	(25 304)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	1 856 602	1 797 641
Autres			
▪ Perte (Gain) disposition	3	(3 090)	7 337
▪ Réduction de valeur	4	1 151	
	5	3 458 763	1 779 674
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(1 201 331)	400 736
Autres actifs financiers	7		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	8	(249 014)	206 374
Revenus reportés	9	185 156	19 839
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	10 470	6 597
Propriétés destinées à la revente	11		
Stocks de fournitures	12	(29 622)	5 934
Autres actifs non financiers	13	(673)	(1 420)
	14	2 173 749	2 417 734
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition d'immobilisations corporelles	15	(1 142 382)	(3 582 518)
Produit de cession des immobilisations corporelles	16	2 047	
Acquisition d'actifs incorporels achetés	17	( )	( )
Produit de cession des actifs incorporels achetés	18	( )	( )
	19	(1 140 335)	(3 582 518)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	20	( )	( )
Remboursement ou cession	21		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	22	( )	( )
Cession	23		
	24		
<b>Activités de financement (note 4)</b>			
Émission de dettes à long terme	25	2 042 000	8 182
Remboursement de la dette à long terme	26	(830 037)	(777 326)
Variation nette des emprunts temporaires	27		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	28	(16 498)	11 308
Autres			
▪	29		
▪	30		
	31	1 195 465	(757 836)
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	32	2 228 879	(1 922 620)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	33	2 002 655	3 925 275
Solde déjà établi	34		
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	35	2 002 655	3 925 275
Solde redressé	35	2 002 655	3 925 275
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)</b>	36	4 231 534	2 002 655

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**1. Statut de l'organisme municipal**

La Municipalité de Verchères est constituée en vertu du Code Municipal du Québec. Elle est dirigée par un conseil regroupant 6 conseillers et un maire.

**2. Principales méthodes comptables**

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté à la page S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 @ S23-4.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

**A) Périmètre comptable et partenariats**

S.O.

**a) Périmètre comptable**

S.O.

**b) Partenariats**

Les états financiers consolidés incluent la quote-part revenant à la ville dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des partenariats auxquels elle participe. Cette consolidation proportionnelle se fait ligne par ligne.

La municipalité participe au partenariat suivant :

Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent. (consolidation ligne par ligne) (2,945%)

**B) Comptabilité d'exercice**

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**Estimations comptables**

La préparation des états financiers consolidés, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que la comptabilisation des revenus et charges aux cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

**C) Actifs**

S.O.

**a) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalent de trésorerie**

La politique de la municipalité consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**b) Actifs non financiers**

**Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

**Immobilisations**

Les immobilisations, comptabilisées au coût, sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes:

Infrastructures: 15, 20 et 40 ans

Bâtiments: 40 ans

Véhicules: 3 à 5, 10, 15 et 20 ans

Ameublement et équipement de bureau: 5 et 10 ans

Machinerie, outillage et équipement: 3 à 10, 15 et 20 ans

Amélioration locatives : période de 10 ans

**D) Passifs**

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais à l'état de la situation financière.

**Revenus reportés**

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par le fonds.

**E) Revenus**

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants:

les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;

les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur ;

les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;

les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;

les revenus d'intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés;

les revenus des projets et autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus.

Les transferts (subvention) en provenance des gouvernements sont constatés et comptabilisés aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle ils sont autorisés par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la municipalité, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La municipalité comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**F) Avantages sociaux futurs**

**Régimes retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur. Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

**Provenant de la consolidation de la régie de police Richelieu Saint-Laurent**

**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la régie est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

**Avantages sociaux futurs à prestations déterminées**

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 («la Loi»). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Régie en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2022 selon la méthode suivante : valeur lissée 3 ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant (pour la dernière fois en 2019) faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**G) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des Normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'organisme municipal a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette ;
- Avantages sociaux futurs :
  - pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, celui-ci est amorti linéairement sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants;
  - pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régime de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;
    - pour le montant négatif créé en 2010 pour contrer l'effet de la charge des cotisations versées par un autre employeur: sur la DMERCA des salariés participants au 31 décembre 2010 .

**H) Instruments financiers**

S.O.

**I) Autres éléments**

**Affectations**

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

**OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

La municipalité est apparentée avec tous les organismes décrits dans la section Périmètre comptable et partenariat, qui se trouve dans les principales méthodes comptables. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi que les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont les membres du conseil, ainsi que le directeur général de la municipalité.

La municipalité n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre la municipalité et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquels ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**3. Modification de méthodes comptables**

S.O.

**4. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

		2022	2021
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	4 231 534	2 002 655
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3		
▪	4		
▪	5		
▪	6		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	4 231 534	2 002 655
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	8	( )	( )
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	9	4 231 534	2 002 655
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	10	945 399	602 905
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	11		

**Note****5. Débiteurs**

		2022	2021
Taxes municipales	12	219 837	194 414
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	13		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	14	6 716 374	6 114 349
Gouvernement du Canada et ses entreprises	15	1 020 063	333 284
Organismes municipaux	16	117 545	92 496
Autres			
▪ Intérêts mutations	17	180 447	336 278
▪ Divers	18	139 383	121 497
	19	8 393 649	7 192 318
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	20	6 023 645	5 747 486
Gouvernement du Canada et ses entreprises	21		
Organismes municipaux	22		
Autres tiers	23		
	24	6 023 645	5 747 486
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	25	16 058	7 786
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	26	6 024 005	5 747 486
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	27		
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	28		
Ministère de la Culture et des Communications	29		
Autres ministères/organismes	30	692 369	366 863
	31	6 716 374	6 114 349

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Note****6. Prêts**

		2022	2021
Prêts à un office d'habitation	32		
Prêts à un fonds d'investissement	33		
Autres			
▪	34		
▪	35		
	36		
Provision pour moins-value déduite des prêts	37		

**Note****7. Placements de portefeuille**

		2022	2021
Placements à titre d'investissement	38		
Autres placements	39		
	40		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	41		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	42		

**Note****8. Avantages sociaux futurs**

		2022	2021
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	43	(124 000)	(113 530)
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	44		
	45	(124 000)	(113 530)
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	46	194 709	127 018
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	47		
Régimes à cotisations déterminées	48	84 496	72 847
Autres régimes (REER et autres)	49		
Régimes de retraite des élus municipaux	50	277	241
	51	279 482	200 106

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**9. Autres actifs financiers**

	2022	2021
Propriétés destinées à la revente (note 16)	52	
Autres	53	
	54	

**Note****10. Emprunts temporaires**

La municipalité bénéficie d'une marge de crédit pour les activités de fonctionnement d'un montant de 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel. La marge est inutilisée au 31 décembre 2022.

**Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent**

Au 31 décembre 2022, la régie dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 000 000\$. Un montant de 0\$ est utilisé au 31 décembre 2022. Les montants prélevés portent intérêts au taux de base. La quote-part de la municipalité dans ces engagements s'élève à 2.945 %.

**11. Crédoiteurs et charges à payer**

	2022	2021
Fournisseurs	55	383 355
Salaires et avantages sociaux	56	260 483
Dépôts et retenues de garantie	57	96 530
Provision pour contestations d'évaluation	58	391 094
Autres		
▪ Intérêts	59	96 089
▪	60	
▪	61	
▪	62	
▪	63	
	64	836 457
		1 085 471

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**12. Revenus reportés**

		2022	2021
Taxes perçues d'avance	65	10 356	7 604
Transferts			
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	66		
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	67		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	68		
Accès entreprise Québec	69		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	70		
Autres			
▪	71		
▪	72		
▪	73		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	74	59 725	58 593
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	75		
Société québécoise d'assainissement des eaux	76		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	77		
Autres contributions des promoteurs	78		
Fonds de redevances réglementaires	79		
Autres			
▪	80		
▪ Ballet Jazz	81	13 464	1 778
▪	82		
▪ Transfert	83	402 063	232 477
▪	84		
▪	85		
▪	86		
	87	485 608	300 452

**Note****13. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2022	2021
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,50	5,95	2023	2050	88	11 800 800	10 583 700
Obligations et billets en monnaies étrangères					89		
Gains (pertes) de change reportés					90		
					91		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					92		
Organismes municipaux					93		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	3,29	3,29	2023	2023	94	70	5 207
Autres					95		
					96	11 800 870	10 588 907
Frais reportés liés à la dette à long terme					97	( 53 249)	( 36 751)
					98	11 747 621	10 552 156

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2022
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2023	99		879 660	70		879 730
2024	100		885 250			885 250
2025	101		759 600			759 600
2026	102		761 500			761 500
2027	103		763 900			763 900
2028 et plus	104		7 750 890			7 750 890
	105		11 800 800	70		11 800 870
Intérêts et frais accessoires	106		( )		( )	
	107		11 800 800	70		11 800 870

**Note****14. Autres passifs**

	2022	2021
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	108	
Assainissement des sites contaminés	109	
Autres		
▪	110	
▪	111	
▪	112	
▪	113	
	114	

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**15. Immobilisations corporelles**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
Infrastructures					
Eau potable	115	11 917 415	362 117	5 541	12 273 991
Eaux usées	116	25 313 416	139 686		25 453 102
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	117	13 083 676	385 632		13 469 308
Autres					
▪ Aménagement parc	118	2 674 739	151 663		2 826 402
▪	119				
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	4 951 616	8 425		4 960 041
Améliorations locatives	122	34 461	444		34 905
Véhicules	123	2 119 100	32 315	8 246	2 143 169
Ameublement et équipement de bureau	124	514 585	13 187		527 772
Machinerie, outillage et équipement divers	125	736 828	48 913		785 741
Terrains	126	1 034 403			1 034 403
Autres	127				
	128	62 380 239	1 142 382	13 787	63 508 834
Immobilisations en cours	129				
	130	62 380 239	1 142 382	13 787	63 508 834
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
Infrastructures					
Eau potable	131	6 242 620	357 787	5 561	6 594 846
Eaux usées	132	12 781 333	616 826		13 398 159
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	133	5 015 279	409 313		5 424 592
Autres					
▪ Aménagement parc	134	1 361 468	165 764		1 527 232
▪	135				
Réseau d'électricité	136				
Bâtiments	137	2 371 324	117 926		2 489 250
Améliorations locatives	138	33 005	327		33 332
Véhicules	139	986 740	125 034	8 118	1 103 656
Ameublement et équipement de bureau	140	466 497	17 505		484 002
Machinerie, outillage et équipement divers	141	567 508	46 120		613 628
Autres	142				
	143	29 825 774	1 856 602	13 679	31 668 697
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	144	32 554 465			31 840 137
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	145	78 733		37 113	41 620
Amortissement cumulé	146	( 65 105)		( 37 113)	( 27 992)
Valeur comptable nette	147	13 628			13 628

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**16. Propriétés destinées à la revente**

	2022	2021
Immeubles de la réserve foncière	148	
Immeubles industriels municipaux	149	
Autres	150	
	151	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	152	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	153	

**Note****17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
<b>COÛT</b>					
▪	154				
▪	155				
▪	156				
▪	157				
	158				
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>					
▪	159				
▪	160				
▪	161				
▪	162				
	163				
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	164				

**Note****18. Autres actifs non financiers**

		2022	2021
Frais payés d'avance			
▪ Assurance école de police	165	11 400	10 727
▪	166		
▪	167		
Autres			
▪	168		
▪	169		
	170	11 400	10 727

**Note****19. Obligations contractuelles**

La Municipalité s'est engagée par des contrats de services professionnels reliés à l'exploitation, pour les ouvrages d'enlèvement de la neige échéant en 2025, à verser une somme totale de 991 536 \$ durant ces périodes:

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

2023	330 512\$
2024	330 512\$
2025	330 512\$

**Provenant de la consolidation de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent**

En vertu des divers contrats, la Régie s'est engagée pour les 3 prochains exercices pour une somme globale de 1 183 770\$. Pour pourvoir à ces engagements, la Régie devra prévoir pour les 3 prochains exercices financiers les sommes suivantes:

Location de système de radio communication: 394 590\$ en 2023, 394 590\$ en 2024 et 394 590\$ en 2025.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,945%.

**20. Droits contractuels**

S.O

**21. Passifs éventuels**

S.O.

**A) Cautionnements et garanties**

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2022	2021
<b>Emprunts temporaires</b>			
	171		
<b>Dettes à long terme</b>			
	172		
	173		

N.A.

**B) Auto-assurance**

**Provenant de la consolidation de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent**

La régie assume l'auto-assurance de l'invalidité court terme les employés cadres.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,945%.

**C) Poursuites**

**Poursuites de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent**

Au cours de l'exercice, la Régie a fait l'objet de griefs de certains de ces employés, pour une somme indéterminée. La Régie croit au bien-fondé de sa défense et continue à faire valoir ses droits devant les tribunaux. Les pertes qui, le cas échéant, résulteraient de ces poursuites, seraient comptabilisées aux résultats de l'exercice où elles seraient connues.

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 29 000 \$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

La Régie fait l'objet d'une réclamation totalisant 124 000\$ qui a été intentée par un citoyen suite à un incident survenu sur son territoire. L'audience pour ce dossier est présentement en cours et il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ce litige et le montant que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été comptabilisée dans les états financiers et tout règlement concernant cette poursuite sera enregistré dans les résultats de l'exercice en cours.

La quote-part de la Municipalité de Verchères s'élève à 2,945%.

**D) Autres**

**ENVIRONNEMENT**

Compte tenu des lois sur l'environnement, il est possible que le niveau de contamination de certains terrains détenus par la municipalité excède les normes en vigueur. La municipalité n'est pas en mesure de prévoir l'importance des exigences futures dans le domaine et elle ne peut donc présentement établir le coût des mesures correctrices à apporter, ni leur mode de financement.

**Provenant de la consolidation de la Régie de police Richelieu-Saint-Laurent**

**Contestation de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal.**

Depuis la sanction de la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminés du secteur municipal (L.Q.2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieur de Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues à cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'un ou l'autres des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie car elle ne peut être mesurées avec une fiabilité raisonnable.

**22. Actifs éventuels**

S.O.

**23. Redressement aux exercices antérieurs**

S.O.

**24. Données budgétaires**

L'état des résultats détaillés par organismes et l'état de l'excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes comportent une comparaison avec le budget adopté par l'organisme municipal.

**25. Instruments financiers**

S.O.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022			Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	7 763 458	8 050 840	8 097 527			8 097 527
Compensations tenant lieu de taxes	2	70 541	47 060	67 718			67 718
Quotes-parts	3					1 167 616	
Transferts	4	695 746	672 900	713 676			713 676
Services rendus	5	283 601	271 100	251 927		81 971	306 116
Imposition de droits	6	624 931	358 000	719 002			719 002
Amendes et pénalités	7	41 231	20 000	24 018		119 746	143 764
Revenus de placements de portefeuille	8						
Autres revenus d'intérêts	9	65 448	40 000	115 634		10 590	126 224
Autres revenus	10	86 442	48 000	75 832		3 090	78 922
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	9 631 398	9 507 900	10 065 334		1 383 013	10 252 949
<b>Investissement</b>							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	(5 041)		2 369 211			2 369 211
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18						
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	(5 041)		2 369 211			2 369 211
	22	9 626 357	9 507 900	12 434 545		1 383 013	12 622 160
<b>Charges</b>							
Administration générale	23	1 083 841	1 356 950	1 335 124	49 718	78 287	1 463 129
Sécurité publique	24	1 533 967	1 774 160	1 854 814	140 544	1 394 300	2 194 260
Transport	25	1 103 750	1 606 930	1 170 858	470 003		1 640 861
Hygiène du milieu	26	1 937 845	2 933 910	2 028 114	986 052		3 014 166
Santé et bien-être	27	73 248	86 700	79 362			79 362
Aménagement, urbanisme et développement	28	424 602	448 750	397 843	4 000		401 843
Loisirs et culture	29	1 441 695	2 210 390	1 786 555	175 304		1 961 859
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	240 253	225 460	248 866		13 714	262 580
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	1 763 770	1 769 150	1 825 621	(1 825 621)		
	34	9 602 971	12 412 400	10 727 157		1 486 301	11 018 060
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	35	23 386	(2 904 500)	1 707 388		(103 288)	1 604 100

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalizations 2021	Budget 2022	Réalizations 2022	Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	23 386	(2 904 500)	1 707 388	1 604 100
Moins : revenus d'investissement	2	(5 041)	( )	(2 369 211)	(2 369 211)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	28 427	(2 904 500)	(661 823)	(103 288)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>					
Amortissement	4	1 763 770	1 769 150	1 825 621	30 981
Produit de cession	5	3 809			2 047
(Gain) perte sur cession	6				(3 090)
Réduction de valeur / Reclassement	7			1 151	1 151
	8	1 767 579	1 769 150	1 826 772	29 938
<b>Propriétés destinées à la revente</b>					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
<b>Financement</b>					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16				
Remboursement de la dette à long terme	17	(489 630)	(409 400)	(920 200)	(5 136)
	18	(489 630)	(409 400)	(920 200)	(5 136)
<b>Affectations</b>					
Activités d'investissement	19	(702 310)	(1 045 000)	(56 022)	(56 022)
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	3 809	1 709 250		2 091
Excédent de fonctionnement affecté	21	440 100	959 000	640 975	111 910
Réserves financières et fonds réservés	22	(105 674)	(78 500)	(78 500)	(22 273)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	11 308		13 295	(4 314)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				8 981
	25	(352 767)	1 544 750	631 792	87 414
	26	925 182	2 904 500	1 538 364	112 216
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	953 609		876 541	8 928

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	Réalizations 2021		Réalizations 2022	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus d'investissement</b>	1	(5 041)	2 369 211	2 369 211
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
<b>Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés</b>				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (	12 595)(	15 210)(	) ( 15 210)
Sécurité publique	3 (	37 771)(	28 036)(	23 004)( 51 040)
Transport	4 (	1 024 767)(	456 316)(	) ( 456 316)
Hygiène du milieu	5 (	2 410 085)(	496 262)(	) ( 496 262)
Santé et bien-être	6 (	) (	) (	) ( )
Aménagement, urbanisme et développement	7 (	) (	) (	) ( )
Loisirs et culture	8 (	68 630)(	123 554)(	) ( 123 554)
Réseau d'électricité	9 (	) (	) (	) ( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 (	) (	) (	) ( )
	11 (	3 553 848)(	1 119 378)(	23 004)( 1 142 382)
<b>Propriétés destinées à la revente</b>				
Acquisition	12 (	) (	) (	) ( )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux</b>				
Émission ou acquisition	13 (	) (	) (	) ( )
<b>Financement</b>				
Financement à long terme des activités d'investissement	14			
<b>Affectations</b>				
Activités de fonctionnement	15	702 310	(56 022)	(56 022)
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16			
Excédent de fonctionnement affecté	17			
Réserves financières et fonds réservés	18			23 004 23 004
	19	702 310	(56 022)	23 004 (33 018)
	20	(2 851 538)	(1 175 400)	(1 175 400)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	21	(2 856 579)	1 193 811	1 193 811

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2021		2022	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	1 666 870	4 021 550	209 984	4 231 534
Débiteurs (note 5)	2	7 073 269	8 245 562	148 087	8 393 649
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	6				
Autres actifs financiers (note 9)	7				
	8	8 740 139	12 267 112	358 071	12 625 183
<b>PASSIFS</b>					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 10)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 11)	11	907 360	663 505	172 952	836 457
Revenus reportés (note 12)	12	300 452	485 608		485 608
Dettes à long terme (note 13)	13	10 546 949	11 747 551	70	11 747 621
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	14			124 000	124 000
Autres passifs (note 14)	15				
	16	11 754 761	12 896 664	297 022	13 193 686
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)</b>	17	(3 014 622)	(629 552)	61 049	(568 503)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	32 484 501	31 778 278	61 859	31 840 137
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	83 480	112 021	5 465	117 486
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22			11 400	11 400
	23	32 567 981	31 890 299	78 724	31 969 023
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	2 107 073	2 132 563	22 089	2 154 652
Excédent de fonctionnement affecté	25	1 685 095	1 644 020	52 853	1 696 873
Réserves financières et fonds réservés	26	587 500	916 000	29 399	945 399
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(36 751)	(23 456)	26 357	2 901
Financement des investissements en cours	28	(2 856 579)	(1 662 768)		(1 662 768)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	27 993 519	28 207 476	61 789	28 269 265
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	29 553 359	31 260 747	139 773	31 400 520
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**CHARGES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021
<b>Rémunération</b>					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	2 187 800	2 131 950	3 080 078	2 764 430
<b>Charges sociales</b>					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	456 550	512 420	840 149	681 782
<b>Biens et services</b>					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	5 201 580	3 369 070	3 527 293	2 848 877
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	207 260	246 465	246 538	232 742
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11				
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	18 200	2 401	16 042	27 853
<b>Contributions à des organismes</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	2 571 860	2 639 230	1 443 832	1 503 265
Transferts	15				
Autres	16			7 526	7 248
Autres organismes					
Transferts	17				
Autres	18				
<b>Amortissement</b>					
Immobilisations corporelles	19	1 769 150	1 825 621	1 856 602	1 797 641
Actifs incorporels achetés	20				
<b>Autres</b>					
▪	21				
▪	22				
▪	23				
	24	12 412 400	10 727 157	11 018 060	9 863 838

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	2 154 652	2 162 386
Excédent de fonctionnement affecté	2	1 696 873	1 823 352
Réserves financières et fonds réservés	3	945 399	602 905
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	( 2 901)	( 6 079)
Financement des investissements en cours	5	(1 662 768)	(2 856 579)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	28 269 265	28 058 277
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	31 400 520	29 796 420
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>			
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Administration municipale	9	2 132 563	2 107 073
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	10	22 089	55 313
	11	2 154 652	2 162 386
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	12	500 000	500 000
▪ CIT	13	499 763	529 763
▪ 350e	14		100 975
▪ Collecte sélective	15	148 135	158 136
▪ Membrane usine	16	300 000	270 000
▪ Boue épuration	17	116 122	86 222
▪ Évaluation	18	40 000	40 000
▪ Élections	19	40 000	
▪	20		
	21	1 644 020	1 685 096
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>			
▪ Projet spéciaux	22	1 641	87 045
▪ Événualités	23	51 212	51 211
▪	24		
	25	52 853	138 256
	26	1 696 873	1 823 352

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	27	
▪	28	
▪	29	
▪	30	
▪	31	
	32	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	33	
▪	34	
▪	35	
	36	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	37	916 000
Organismes contrôlés et partenariats	38	29 399
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	39	
Organismes contrôlés et partenariats	40	
Montant non réservé		
Administration municipale	41	
Organismes contrôlés et partenariats	42	
Fonds local d'investissement	43	
Fonds local de solidarité	44	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	45	
Autres		
▪	46	
▪	47	
	48	945 399
	49	602 905
	945 399	602 905

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	50 ( 11 868)	( 13 606)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	51 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	52 ( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	53 ( )	( )
Autres	54 ( 14 489)	( 17 066)
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	55 ( )	( )
	56 ( 26 357)	( 30 672)
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	57 ( )	( )
Assainissement des sites contaminés	58 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	59 ( )	( )
Autres		
▪	60 ( )	( )
▪	61 ( )	( )
	62 ( 26 357)	( 30 672)
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	63 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	64 ( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	65 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	66 ( )	( )
Autres		
▪	67 ( )	( )
▪	68 ( )	( )
	69 ( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	70 ( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	71 ( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	72 ( (23 456))	( (36 751))
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	73 ( )	( )
Autres		
▪	74 ( )	( )
▪	75 ( )	( )
	76 ( (23 456))	( (36 751))
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	77	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	78	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	79	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	80	
Autres		
▪	81	
	82	
	83 ( 2 901)	( (6 079))

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	84	
Investissements à financer	85 ( 1 662 768)(	2 856 579)
	86 (1 662 768)	(2 856 579)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
<b>Éléments d'actif</b>		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	87	31 840 137
Propriétés destinées à la revente	88	32 554 465
Prêts	89	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	90	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	91	
	92	31 840 137
	93	32 554 465
Ajustements aux éléments d'actif	94	31 840 137
<b>Éléments de passif correspondant</b>		
Dette à long terme	95 ( 11 747 621)(	10 552 156)
Frais reportés liés à la dette à long terme	96 ( 53 249)(	36 751)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	97	6 023 645
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	98	5 747 486
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	99	36 852
	100 ( 2 206 353	308 381)
	101 ( 3 570 872)(	4 496 188)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	102 ( )	( )
	103 ( 3 570 872)(	4 496 188)
	103	28 269 265
		28 058 277



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes de retraite enregistrés	1	3
Régimes supplémentaires de retraite	2	_____

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**  
**Provenant de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent**

i) Régimes complémentaires de retraite des policiers syndiqués, des cadres et des employés de bureau et des préposés aux communications de la Régie intermunicipale de police Richelieu Saint-Laurent.

Les régimes capitalisés auprès de Retraite Québec font l'objet d'évaluations actuarielles triennales. Le régime des policiers a fait l'objet d'une évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, le régime des cadres au 31 décembre 2019 et celui des employés de bureau au 31 décembre 2019.

« Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipale »

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, 2014, chap. S-2.1.1.) (« Loi RRSM »).

La loi RRSM vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement aux services accumulés avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « volet antérieur ») et les services qui s'accumulent à compter du 1er janvier 2014 (ci-après le « volet courant »). Le présent rapport tient compte des ententes survenues entre les parties dans le cadre de la Loi RRSM pour les trois régimes de retraite. »

**Description des régimes:**

1. Date d'entrée en vigueur des régimes: le 1er janvier 2008

2. Date de la retraite

a) Date de la retraite normale: à l'âge de 65 ans.

b) Date de la retraite facultative:

Relativement aux années de services reconnues antérieurement au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions du régime antérieur applicable, tel que stipulé aux annexes A, B et C des règlements des régimes.

Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008:

i) Policiers syndiqués: Tout participant peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois coïncidant avec ou suivant immédiatement la date à laquelle il atteint l'âge de 55 ans. Nonobstant ce qui précède, tout participant actif anciennement du régime antérieur de la Ville de Sainte-Julie dont l'âge ou les années de service totalisent 85 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date normale de sa retraite.

ii) Cadres et employés de bureau et préposés aux communications: Tout participant actif âgé de 58 ans et plus dont l'âge et les années de service totalisent 80 peut prendre sa retraite le 1er jour de tout mois précédant la date de la retraite normale.

c) Date de retraite anticipée : Tout participant peut prendre sa retraite à compter de son 55e anniversaire de naissance (exception les policiers 50e anniversaire). Sa rente est alors réduite de 1/3% par mois (4% par année) pour chaque mois d'anticipation entre la date de la retraite anticipée et la date initiale de retraite facultative.

3. Créances de rente

a) Rente de base

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables des régimes antérieurs, telle que stipulé aux annexes A, B et C du règlement du régime. Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 2% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception 2% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et des préposés aux communications).

b) Rente de raccordement

Pour les années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables au régime antérieur, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

Pour les années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: 0.5% de la moyenne des trois meilleurs salaires précédant la date de la retraite (exception de 0.35% de la moyenne des cinq meilleurs salaires précédant la date de la retraite pour les employés de bureau et les préposés aux communications).

4. Prestation en cas de cessation de service

Outre ce qui est prévu par la Loi, lorsqu'un participant quitte le service pour toute raison autre que le décès ou la retraite, il a le choix entre l'une ou l'autre des options suivantes:

a) Une rente différée payable à la date normale de retraite, dont le montant est égal à la rente créditée à la date de cessation d'emploi.

b) Le transfert immobilisé de la valeur actuelle de la rente prévue en a).

5. Prestation de décès avant la retraite

Remboursement de la valeur actuelle de la rente accumulée par le participant avant son décès.

6. Prestation de décès après la retraite

a) Relativement aux années de services reconnues antérieures au 1er janvier 2008: en fonction des dispositions applicables aux régimes antérieurs, telles que stipulées aux annexes A, B et C du règlement du régime.

b) Relativement aux années de services reconnues à compter du 1er janvier 2008: la rente continue, s'il y a lieu, à être versée au bénéficiaire désigné jusqu'à ce que les 120 versements mensuels aient été reçus par le participant et son bénéficiaire, exception de 60 versements garantis au volet courant pour le régime des employés de bureau et des préposés aux communication.

7. Invalidité

Pour le régime des policiers syndiqués, il y a exonération des cotisations salariales durant toute la période d'invalidité au cours de laquelle l'employé reçoit des prestations en vertu du régime d'assurance invalidité longue durée. Les prestations au cours de cette période sont fondées sur le salaire que recevait le participant au début de l'invalidité.

8. Indexation à la retraite

a) Cadres : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 23,55% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

b) Policiers syndiqués : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles. De plus, pour les participants retraités au sens de la Loi RRSM, les rentes sont indexées selon 50% de l'IPC, sujet à un maximum de 2%.

c) Employés de bureau et préposés aux communications : les excédents d'actif constatés aux évaluations actuarielles futures déterminent si les rentes seront indexées dans le futur de façon ponctuelles.

9. Règle du 50% (cotisation excédentaire)

Lors de la cessation de service, du décès ou lors de la retraite, l'employeur doit financer au moins 50% de la valeur de toute prestation résultant des années de services reconnues à compter du 1er janvier 1990.

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

#### 10. Cotisations salariales

a) Policiers syndiqués: Volet courant: 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,40% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

b) Cadres: Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 11,26% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

c) Employés de bureau et préposés aux communications: 50% de la somme recommandée par l'actuaire qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. En plus de cette cotisation, les employés doivent verser 50% de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Dans l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019, l'actuaire recommande une cotisation salariale de 10,45% à l'égard des services postérieurs à la date de l'évaluation. Volet antérieur : aucune

#### 11. Cotisation patronale

Volet courant : 50% de la somme recommandée par l'actuaire, qui permet l'acquittement des remboursements et des prestations prévues par le régime au titre des services reconnus et effectués au cours dudit exercice et des frais engagés par la caisse de retraite au cours de cet exercice. Se référer à la section cotisations salariales pour les pourcentages versés selon l'évaluation actuarielle. En plus de cette cotisation, l'employeur doit verser 50 % de la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi. Volet antérieur : Au cours de chaque exercice financier, l'employeur verse la cotisation d'équilibre requise pour amortir tout manque d'actif de la caisse, s'il en est, sur la période maximale prescrite en vertu de la Loi.

	2022	2021
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 (113 530)	(106 933)
Charge de l'exercice	4 ( 194 709)(	127 018)
Cotisations versées par l'employeur	5 184 239	120 421
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 (124 000)	(113 530)
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 4 543 360	4 253 140
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 ( 4 619 233)(	4 425 422)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9 (75 873)	(172 282)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 (48 127)	58 752
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 (124 000)	(113 530)
Provision pour moins-value	12 ( ) (	)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 (124 000)	(113 530)

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	14	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	4 543 360
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (	4 619 233)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (	75 873)(
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	200 820
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	72 830
	20	273 650
Cotisations salariales des employés	21 (	100 837)(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (	)(
	23	172 813
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	10 440
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-valeur	25	(2 150)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	(2 768)
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-valeur	28	
Autres		
▪	29	
▪	30	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	31	181 103
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	32	245 996
Rendement espéré des actifs	33 (	232 390)(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	34	13 606
Charge de l'exercice	35	194 709
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	36	169 977
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	37 (	232 390)(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	38	(62 413)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	39	161 003
Prestations versées au cours de l'exercice	40	164 832
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	41	4 301 231
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	42	4 336 571
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	44	93 622
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45	88 173
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46	12

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47	5,71 %	5,38 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48	5,38 %	5,48 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49	2,79 %	2,75 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	51		
▪	52		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

**Nombre de régimes à la fin de l'exercice**

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

**Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements**

	2022	2021
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 (	)(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 (	)(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 (	)(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 (	)(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 (	)(

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	2022	2021	
<b>Charge de l'exercice</b>			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( ) ( )	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( ) ( )	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81		
▪	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84		
Rendement espéré des actifs	85	( ) ( )	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
Charge de l'exercice	87		
<b>Informations complémentaires</b>			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	88		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	89	( ) ( )	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	90		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	91		
Prestations versées au cours de l'exercice	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	93		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	94		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	95		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	96		
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b> (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	97	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	98	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	99	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	100	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	102	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	103		
Autres hypothèses économiques			
▪	104		
▪	105		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 106 \_\_\_\_\_ 1

**Description des régimes et autres renseignements**

**Régime de la municipalité de Verchères**

Le régime offert aux employés est une régime de retraite à cotisations déterminées, l'employeur contribue à hauteur de 6%. La contribution de l'employé est de 5%. L'employeur remet une fois par mois sa contribution et celle du salarié au fiduciaire choisi par le régime de retraite.

	2022	2021
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	107	
Régime de retraite par financement salarial	108	
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	109	
Régime de retraite à prestations cibles	110	
Autres régimes	111	72 847
	112	84 496 72 847

**D) AUTRES RÉGIMES**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 113 \_\_\_\_\_

**Description des régimes et autres renseignements**

	2022	2021
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	114	
Régime de retraite simplifié	115	
REER	116	
Autres régimes	117	
	118	

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

	2022	2021
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	119	19 19



**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement. Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2022	2021
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	120	88	72
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	121	277	241
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	122		
	123	277	241

**Note**

## **Renseignements financiers consolidés non audités**

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalizations 2022	Réalizations 2022	Réalizations 2021	
<b>TAXES</b>				
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	5 873 289	5 873 289	5 578 974
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	157 035	157 035	153 622
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	6 030 324	6 030 324	5 732 596
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	648 211	648 211	613 816
Égout	13	535 466	535 466	469 175
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	680 664	680 664	677 298
Autres				
▪ cours d'eau	16	12 880	12 880	93 065
▪ vidages fosse septiques	17	29 564	29 564	29 460
▪	18			
Centres d'urgence 9-1-1	19	30 650	30 650	29 831
Service de la dette	20	129 768	129 768	118 217
Pouvoir général de taxation	21			
Activités de fonctionnement	22			
Activités d'investissement	23			
	24	2 067 203	2 067 203	2 030 862
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	25			
Autres	26			
	27			
	28	2 067 203	2 067 203	2 030 862
	29	8 097 527	8 097 527	7 763 458

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	30	188	188	101
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	31			
Compensations pour les terres publiques	32			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	33	12 861	12 861	11 271
Cégeps et universités	34			
Écoles primaires et secondaires	35	41 149	41 149	54 065
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	36			5 104
	37	54 198	54 198	70 541
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	38	13 520	13 520	
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	39			
Taxes d'affaires	40			
	41	13 520	13 520	
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	42			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	43			
	44			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	45			
Autres	46			
	47			
	48	67 718	67 718	70 541

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		Administration municipale		Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>TRANSFERTS</b>					
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Administration générale</b>	49				
<b>Sécurité publique</b>					
Police	50				
Sécurité incendie	51	9 431	9 431		
Sécurité civile	52				
Autres	53				
<b>Transport</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	54	20 000	20 000		15 080
Enlèvement de la neige	55				
Autres	56				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	57				
Transport adapté	58				
Transport scolaire	59				
Autres	60				
Transport aérien	61				
Transport par eau	62				
Autres	63				
<b>Hygiène du milieu</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	64				
Réseau de distribution de l'eau potable	65	151 051	151 051		189 393
Traitement des eaux usées	66				
Réseaux d'égout	67				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	68				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	69				
Tri et conditionnement	70				
Autres	71				
Autres	72				
Cours d'eau	73				
Protection de l'environnement	74				
Autres	75				

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			1 055
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80			
Promotion et développement économique	81			
Autres	82	311 273	311 273	378 443
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	83	114 549	114 549	36 861
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	33 870	33 870	13 400
Autres	85			15 500
<b>Réseau d'électricité</b>	86			
	87	640 174	640 174	649 732

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	88			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	89			
Sécurité incendie	90			
Sécurité civile	91			
Autres	92			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	93			
Enlèvement de la neige	94			
Autres	94			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	96			
Transport adapté	97			
Transport scolaire	98			
Autres	99			
Transport aérien	100			
Transport par eau	101			
Autres	102			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	103			
Réseau de distribution de l'eau potable	104	2 369 211	2 369 211	(5 041)
Traitement des eaux usées	105			
Réseaux d'égout	106			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	107			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	108			
Tri et conditionnement	109			
Autres	110			
Autres	111			
Cours d'eau	112			
Protection de l'environnement	113			
Autres	114			

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	115			
Sécurité du revenu	116			
Autres	117			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	118			
Rénovation urbaine	119			
Promotion et développement économique	120			
Autres	121			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	122			
Activités culturelles				
Bibliothèques	123			
Autres	124			
<b>Réseau d'électricité</b>	125			
	126	2 369 211	2 369 211	(5 041)



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	127			
Péréquation	128			
Neutralité	129			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	130			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	131			
Fonds de développement des territoires	132			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	133			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	134	73 502	73 502	46 014
Dotations spéciales de fonctionnement	135			
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	136			
Autres	137			
	138	73 502	73 502	46 014
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	3 082 887	3 082 887	690 705

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>SERVICES RENDUS</b>					
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>					
<b>Administration générale</b>					
Grefe et application de la loi	140				
Évaluation	141				
Autres	142	6 063	6 063		
	143	6 063	6 063		
<b>Sécurité publique</b>					
Police	144				
Sécurité incendie	145				
Sécurité civile	146				
Autres	147	115 696	115 696	95 303	
	148	115 696	115 696	95 303	
<b>Transport</b>					
Réseau routier					
Voirie municipale	149				
Enlèvement de la neige	150	8 818	8 818	12 992	
Autres	151				
Transport collectif	152				
Autres	153				
	154	8 818	8 818	12 992	
<b>Hygiène du milieu</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155				
Réseau de distribution de l'eau potable	156				
Traitement des eaux usées	157				
Réseaux d'égout	158				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	159				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	160				
Tri et conditionnement	161				
Autres	162				
Autres	163				
Cours d'eau	164				
Protection de l'environnement	165				
Autres	166				
	167				

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)</b>				
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
<b>Réseau d'électricité</b>	180			
	181	130 577	130 577	108 295

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
<b>Administration générale</b>				
Greffe et application de la loi	182			
Évaluation	183			
Autres	184			
	185			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	186			
Sécurité incendie	187			
Sécurité civile	188			
Autres	189	3 531	57 720	40 313
	190	3 531	57 720	40 313
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	191			
Enlèvement de la neige	192			
Autres	193			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	194			
Transport adapté	195			
Transport scolaire	196			
Autres	197			
Autres	198			
	199			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	200			
Réseau de distribution de l'eau potable	201			
Traitement des eaux usées	202			
Réseaux d'égout	203			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	204			
Matières recyclables	205			
Autres	206			
Cours d'eau	207			
Protection de l'environnement	208			
Autres	209	2 800	2 800	3 500
	210	2 800	2 800	3 500

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>			<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
			<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>AUTRES SERVICES RENDUS (suite)</b>					
<b>Santé et bien-être</b>					
Logement social	211				
Sécurité du revenu	212				
Autres	213				
	214				
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	215				
Rénovation urbaine	216				
Promotion et développement économique	217				
Autres	218				
	219				
<b>Loisirs et culture</b>					
Activités récréatives	220	70 960	70 960	119 468	
Activités culturelles					
Bibliothèques	221	40 406	40 406	2 370	
Autres	222	3 653	3 653	49 268	
	223	115 019	115 019	171 106	
<b>Réseau d'électricité</b>					
	224				
	225	121 350	175 539	214 919	
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	226	251 927	306 116	323 214	

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		<b>Administration municipale</b>	<b>Données consolidées</b>	
		<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2022</b>	<b>Réalisations 2021</b>
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	227	7 030	7 030	9 465
Droits de mutation immobilière	228	711 972	711 972	615 466
Droits sur les carrières et sablières	229			
Autres	230			
	231	719 002	719 002	624 931
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>				
	232	24 018	143 764	209 483
<b>REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE</b>				
	233			
<b>AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS</b>				
	234	115 634	126 224	69 007
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	235		3 090	897
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	236			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	237			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	238			
Contributions des promoteurs	239			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	240			
Contributions des organismes municipaux	241			
Autres contributions	242			
Redevances réglementaires	243			
Autres	244	75 832	75 832	86 298
	245	75 832	78 922	87 195
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>				
	246			

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées		
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations	
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021	
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>						
Conseil	1	150 652		150 652	153 815	143 483
Greffe et application de la loi	2	652 590		652 590	652 590	131 608
Gestion financière et administrative	3	116 142		116 142	169 236	504 254
Évaluation	4	90 048		90 048	90 048	73 268
Gestion du personnel	5	37 032		37 032	59 062	41 993
Autres						
▪ Administratif	6	288 660	49 718	338 378	338 378	307 123
▪	7					
	8	1 335 124	49 718	1 384 842	1 463 129	1 201 729
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>						
Police	9	1 103 870		1 103 870	1 302 772	1 182 035
Sécurité incendie	10	740 098	140 544	880 642	880 642	653 517
Sécurité civile	11	10 846		10 846	10 846	11 110
Autres	12					
	13	1 854 814	140 544	1 995 358	2 194 260	1 846 662
<b>TRANSPORT</b>						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	484 273	433 689	917 962	917 962	898 657
Enlèvement de la neige	15	312 103	13 078	325 181	325 181	259 382
Éclairage des rues	16	21 638	23 236	44 874	44 874	48 881
Circulation et stationnement	17	10 635		10 635	10 635	2 730
Transport collectif						
Transport en commun	18	342 209		342 209	342 209	335 701
Transport aérien	19					
Transport par eau	20					
Autres	21					
	22	1 170 858	470 003	1 640 861	1 640 861	1 545 351

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	447 772	288 496	736 268	684 362
Réseau de distribution de l'eau potable	24	264 144	157 721	421 865	331 522
Traitement des eaux usées	25	236 748	186 738	423 486	445 372
Réseaux d'égout	26	265 663	341 133	606 796	563 974
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés					
Collecte et transport	27	212 738		212 738	195 243
Élimination	28	58 194		58 194	57 909
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	29	10 973		10 973	26 065
Tri et conditionnement	30	892		892	233
Matières organiques					
Collecte et transport	31	183 625		183 625	178 264
Traitement	32	139 898		139 898	161 316
Matériaux secs	33	80 779		80 779	78 690
Autres	34				
Plan de gestion	35				
Autres	36				
Cours d'eau	37	88 859	11 964	100 823	161 152
Protection de l'environnement	38				
Autres	39	37 829		37 829	25 315
	40	2 028 114	986 052	3 014 166	2 909 417
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>					
Logement social	41	46 395		46 395	40 305
Sécurité du revenu	42				
Autres	43	32 967		32 967	32 943
	44	79 362		79 362	73 248



**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

	Administration municipale			Données consolidées	
	Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>					
Aménagement, urbanisme et zonage	45	245 065	2 077	247 142	299 975
Rénovation urbaine					
Biens patrimoniaux	46				
Autres biens	47				
Promotion et développement économique					
Industries et commerces	48	101 105		101 105	91 679
Tourisme	49	40 898	1 923	42 821	20 244
Autres	50	10 775		10 775	15 352
Autres	51				
	52	397 843	4 000	401 843	427 250
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>					
Activités récréatives					
Centres communautaires	53	60 716		60 716	115 003
Patinoires intérieures et extérieures	54	85 256	17 118	102 374	104 799
Piscines, plages et ports de plaisance	55	91 102	18 160	109 262	121 159
Parcs et terrains de jeux	56	431 228	138 123	569 351	587 845
Parcs régionaux	57				
Expositions et foires	58				
Autres	59	511 958		511 958	270 571
	60	1 180 260	173 401	1 353 661	1 199 377
Activités culturelles					
Centres communautaires	61	115 479		115 479	61 192
Bibliothèques	62	248 602	1 619	250 221	234 593
Patrimoine					
Musées et centres d'exposition	63	814	284	1 098	1 961
Autres ressources du patrimoine	64	28 709		28 709	11 735
Autres	65	212 691		212 691	90 728
	66	606 295	1 903	608 198	400 209
	67	1 786 555	175 304	1 961 859	1 599 586

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>	68					
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>						
Dette à long terme						
Intérêts	69	246 465		246 465	246 538	232 742
Autres frais	70					
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	71				13 606	19 937
Autres	72	2 401		2 401	2 436	7 916
	73	248 866		248 866	262 580	260 595
<b>EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION</b>	74					
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS</b>	75	1 825 621 (	1 825 621 )			

# **Autres renseignements financiers non audités**

**Exercice terminé le 31 décembre 2022**

# Table des matières

## Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	2
Analyse de la dette à long terme consolidée	3
Endettement total net à long terme consolidé	4
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	5

## Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	7
Analyse de la rémunération non consolidée	8
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	8
Frais de financement non consolidés par activités	9
Rémunération des élus	10

## Autres renseignements

Questionnaire	11
---------------	----

## **Autres renseignements financiers consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	56 262	56 262	14 280
Usines de traitement de l'eau potable	2	15 092	15 092	314 523
Usines et bassins d'épuration	3			
Conduites d'égout	4	424 909	424 909	2 081 283
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	382 233	382 233	1 024 767
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	28 139	28 139	
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	121 030	121 030	68 630
Autres infrastructures	11			
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	8 425	8 425	
Édifices communautaires et récréatifs	14			
Améliorations locatives	15		444	278
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17		18 668	18 575
Ameublement et équipement de bureau	18	4 834	8 322	20 606
Machinerie, outillage et équipement divers	19	62 155	62 559	39 576
Terrains	20			
Autres	21	16 299	16 299	
	22	1 119 378	1 142 382	3 582 518

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT**  
**ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>				
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23	56 262	56 262	14 280
Usines de traitement de l'eau potable	24	15 092	15 092	314 523
Usines et bassins d'épuration	25			
Conduites d'égout	26	424 909	424 909	2 081 283
Autres infrastructures	27	531 402	531 402	1 093 397
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28			
Usines de traitement de l'eau potable	29			
Usines et bassins d'épuration	30			
Conduites d'égout	31			
Autres infrastructures	32			
Autres immobilisations corporelles	33	91 713	114 717	79 035
	34	1 119 378	1 142 382	3 582 518

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	3 254 561		2 027 591	1 226 970
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	1 586 860	1 189 292	(1 774 103)	4 550 255
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	4 841 421	1 189 292	253 488	5 777 225
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	5 747 486	852 708	576 549	6 023 645
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	5 747 486	852 708	576 549	6 023 645
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	5 747 486	852 708	576 549	6 023 645
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	5 747 486	852 708	576 549	6 023 645
	19	10 588 907	2 042 000	830 037	11 800 870
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21				
<b>Dette à long terme</b>	22	10 588 907	2 042 000	830 037	11 800 870

**Note**

**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité**

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	11 800 870
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	1 662 768
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5	
▪	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	7	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	8	
Débiteurs	9	6 024 005
Autres montants	10	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	
Autres		
▪	12	
▪	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	7 439 633
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats</b>		
Endettement net à long terme	15	
Endettement net à long terme	16	7 439 633
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	17	472 231
Communauté métropolitaine	18	55 802
Autres organismes	19	630 079
Endettement total net à long terme	20	8 597 745
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	21	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	22	
	23	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	24	8 597 745
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	25	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 24 ci-dessus, et à la ligne 20, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	26	



**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées		
		Réalisations 2022	Réalisations 2022	Réalisations 2021	
<b>Administration générale</b>					
	Greffe et application de la loi	1	26 884	26 884	26 224
	Évaluation	2	89 236	89 236	72 387
	Autres	3	95 167	95 167	84 676
<b>Sécurité publique</b>					
	Police	4	1 086 314	(109 084)	(75 031)
	Sécurité incendie	5	75 048	75 048	61 341
	Sécurité civile	6			
	Autres	7			
<b>Transport</b>					
	Réseau routier	8	13 389	13 389	19 316
	Transport collectif	9	342 185	342 185	335 701
	Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>					
	Eau et égout	11	2 608	2 608	19 438
	Matières résiduelles	12	687 099	687 099	697 720
	Cours d'eau	13	77 512	77 512	141 891
	Protection de l'environnement	14			
	Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>					
	Logement social	16	41 914	41 914	40 305
	Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>					
	Aménagement, urbanisme et zonage	18	31 138	31 138	28 544
	Rénovation urbaine	19			
	Promotion et développement économique	20	47 450	47 450	28 362
	Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>					
	Activités récréatives	22	23 286	23 286	22 391
	Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>					
		24			
		25	2 639 230	1 443 832	1 503 265

## **Autres renseignements financiers non consolidés non audités**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

*Non audité*

		2022	2021
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	1 119 378	3 553 848
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	1 119 378	3 553 848

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

*Non audité*

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>							
Cadres et contremaîtres	1	10,00	40,00	21 402,00	944 558	251 225	1 195 783
Professionnels	2						
Cols blancs	3	6,00	32,50	10 919,00	277 181	82 607	359 788
Cols bleus	4	13,00	40,00	25 010,00	467 009	132 370	599 379
Policiers	5						
Pompiers	6	3,00	40,00	4 162,00	328 044	38 936	366 980
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	32,00		61 493,00	2 016 792	505 138	2 521 930
Élus	9	7,00			115 158	7 282	122 440
	10	39,00			2 131 950	512 420	2 644 370

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES**  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12					
Réseau de distribution de l'eau potable	13	151 051	2 369 211			2 520 262
Traitement des eaux usées	14					
Réseaux d'égout	15					
Autres	16	562 625				562 625
	17	713 676	2 369 211			3 082 887

**FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité**

		2022	2021
<b>Administration générale</b>			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2	29 739	28 710
Autres	3		
	4	29 739	28 710
<b>Sécurité publique</b>			
Police	5		
Sécurité incendie	6	47 932	46 276
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	47 932	46 276
<b>Transport</b>			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	4 057	3 916
Enlèvement de la neige	11	3 235	3 123
Autres	12		
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	7 292	7 039
<b>Hygiène du milieu</b>			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	34 692	33 493
Réseau de distribution de l'eau potable	17	59 927	57 853
Traitement des eaux usées	18	3 235	3 123
Réseaux d'égout	19	57 936	55 931
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22		
Cours d'eau	23	5 799	5 598
Protection de l'environnement	24		
Autres	25	1 394	1 345
	26	162 983	157 343
<b>Santé et bien-être</b>			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
<b>Loisirs et culture</b>			
Activités récréatives	36	920	885
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	920	885
<b>Réseau d'électricité</b>			
	40		
	41	248 866	240 253

**RÉMUNÉRATION DES ÉLUS<sup>1</sup>**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Benoit Marcotte	Conseiller	8 393	4 826		
Carole Boisvert	Conseiller	8 393	4 826		
Alexandre Belisle	Maire	25 178	12 589		
Nathalie Filion	Conseiller	8 393	4 826		
Claude Ménard	Conseiller	8 393	4 826		
Gilles Lamoureux	Conseiller	8 393	4 826		
Jarrold Gosselin	Conseiller	8 393	4 826		

**Note**

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	1 250 000 \$
2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2 <input type="checkbox"/>	3 <input checked="" type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022	4	\$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>
4. Information spécifique au <i>Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises</i> déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :		
Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	7	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	8	\$
Ligne 3 : Autres revenus	9	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	10	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	11	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	12	\$
Ligne 9 : Autres charges	13	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	15	\$
Ligne 14 : Débiteurs	16	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	17	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	18	\$
Ligne 19 : Crédateurs et charges à payer	19	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	20	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	21	\$
Ligne 24 : Libres	22	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	23	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	24	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	25	\$
Constatés au cours de l'exercice	26	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	27	\$

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU. 28  29
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 30 \_\_\_\_\_ \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières. 31  32
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2022 33 \_\_\_\_\_ 38 755 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM). 34  35
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 36 \_\_\_\_\_ \$
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM). 37  38
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 39 \_\_\_\_\_ \$
6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 40  41
- Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 42  43
- Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :
7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :
- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 44  45
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 46 \_\_\_\_\_ \$
- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation? 47  48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2022 49 \_\_\_\_\_ \$
8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 50  51
- Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :
- a) crédits de taxes 52 \_\_\_\_\_ \$
- b) autres formes d'aide 53 \_\_\_\_\_ \$



**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

## 9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2022

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2022

54  \$

Facteur comparatif de 2022

55 

Valeur uniformisée

56  \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2022 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

57 \_\_\_\_\_ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

## a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

58 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

Systèmes de sécurité

59 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien préventif

60 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées pavées - entretien palliatif

61 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien préventif

62 \_\_\_\_\_ \$

Chaussées en gravier - entretien palliatif

63 \_\_\_\_\_ \$

Systèmes de drainage

64 \_\_\_\_\_ \$

Abords de routes

65 \_\_\_\_\_ \$

Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

66 \_\_\_\_\_ \$

## b) Dépenses d'investissement

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

67 \_\_\_\_\_ \$

▪ Dépenses relatives à l'entretien d'été

68 \_\_\_\_\_ \$

## c) Total des frais encourus admissibles

69 \_\_\_\_\_ \$

## d) Description des dépenses d'investissement

▪ Relatives à l'entretien d'hiver :

▪ Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 69 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2022 (ligne 57), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 66 et 68), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2022 (ligne 57) veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

70 \_\_\_\_\_

b) Date d'adoption de la résolution

71 \_\_\_\_\_

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 72  73
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 74 088-2011
- b) Date d'adoption de la résolution 75 2011-04-04
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 76 \_\_\_\_\_
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 77 \_\_\_\_\_
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 78 \_\_\_\_\_
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 79 \_\_\_\_\_
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 80 \_\_\_\_\_
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 81 \_\_\_\_\_
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 82 \_\_\_\_\_
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 83 \_\_\_\_\_
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 84 \_\_\_\_\_
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 85 \_\_\_\_\_
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 86  87

**QUESTIONNAIRE**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**La question 13 s'applique aux MRC seulement**



**QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

**Non audité****OUI**      **NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1  2 

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, présentez-vous le budget consolidé?

3  4 

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

5  6 

3. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2023 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

7  8 

4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?

9  10 **Les questions 5 à 7 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.**

5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?

11  12 

6. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?

13  14 

7. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

15  16 **La question 8 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.**

8. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?

17  18 

Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

19  20



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : \_\_\_\_\_

Nom du signataire : \_\_\_\_\_

Fonction du signataire : \_\_\_\_\_

Date de transmission au Ministère : \_\_\_\_\_

Date et heure de la dernière  
modification : 2023-04-30 17:32  
\_\_\_\_\_





# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Réalisations 2021	Budget 2022	Réalisations 2022		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	9 631 398	9 507 900	10 065 334	1 383 013	10 252 949
Investissement	2	(5 041)		2 369 211		2 369 211
	3	9 626 357	9 507 900	12 434 545	1 383 013	12 622 160
<b>Charges</b>	4	9 602 971	12 412 400	10 727 157	1 486 301	11 018 060
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	23 386	(2 904 500)	1 707 388	(103 288)	1 604 100
Moins : revenus d'investissement	6	(5 041)		(2 369 211)		(2 369 211)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	28 427	(2 904 500)	(661 823)	(103 288)	(765 111)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 763 770	1 769 150	1 825 621	30 981	1 856 602
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(489 630)	(409 400)	(920 200)	(5 136)	(925 336)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(702 310)	(1 045 000)	(56 022)		(56 022)
Excédent (déficit) accumulé	12	349 543	2 589 750	575 770	87 414	663 184
Autres éléments de conciliation	13	3 809		1 151	(1 043)	108
	14	925 182	2 904 500	1 538 364	112 216	1 650 580
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	953 609		876 541	8 928	885 469

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2021	2022	2021
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	1 666 870	4 021 550	4 231 534
Débiteurs	2	7 073 269	8 245 562	8 393 649
Placements de portefeuille	3			
Autres	4			
	5	8 740 139	12 267 112	12 625 183
<b>Passifs</b>				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	10 546 949	11 747 551	11 747 621
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			124 000
Autres	9	1 207 812	1 149 113	1 322 065
	10	11 754 761	12 896 664	13 193 686
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	11	(3 014 622)	(629 552)	(568 503)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations corporelles	12	32 484 501	31 778 278	31 840 137
Autres	13	83 480	112 021	128 886
	14	32 567 981	31 890 299	31 969 023
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	2 107 073	2 132 563	2 154 652
Excédent de fonctionnement affecté	16	1 685 095	1 644 020	1 696 873
Réserves financières et fonds réservés	17	587 500	916 000	945 399
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18 (	(36 751)) (	(23 456)) (	2 901) (
Financement des investissements en cours	19	(2 856 579)	(1 662 768)	(1 662 768)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	27 993 519	28 207 476	28 269 265
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	29 553 359	31 260 747	31 400 520
				29 796 420

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		2022	2021
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Administration municipale			
▪ Équilibre budgétaire	23	500 000	500 000
▪ CIT	24	499 763	529 763
▪ 350e	25		100 975
▪ Collecte sélective	26	148 135	158 136
▪ Membrane usine	27	300 000	270 000
▪ Boue épuration	28	116 122	86 222
▪ Évaluation	29	40 000	40 000
▪ Élections	30	40 000	
▪	31		
	32	1 644 020	1 685 096
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	33	52 853	138 256
	34	1 696 873	1 823 352
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Administration municipale			
	35	916 000	587 500
Organismes contrôlés et partenariats <sup>1</sup>	36	29 399	15 405
	37	2 642 272	2 426 257

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S15 et S23

**SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>2022</b>
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	7 439 633
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	8 597 745

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25*

**SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>2022</b>	<b>2021</b>
		<b>Total consolidé</b>	<b>Total consolidé</b>
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	4 550 255	1 586 860
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 226 970	3 254 561
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	6 023 645	5 747 486
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	11 800 870	10 588 907

*Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37*

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		<b>Réalizations 2021</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>Réalizations 2022</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	12	7 763 458	8 050 840	8 097 527	8 097 527
Compensations tenant lieu de taxes	13	70 541	47 060	67 718	67 718
Quotes-parts	14				
Transferts	15	695 746	672 900	713 676	713 676
Services rendus	16	283 601	271 100	251 927	306 116
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	666 162	378 000	743 020	862 766
Autres	18	151 890	88 000	191 466	205 146
	19	9 631 398	9 507 900	10 065 334	10 252 949
<b>Investissement</b>					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	(5 041)		2 369 211	2 369 211
Autres	23				
	24	(5 041)		2 369 211	2 369 211
	25	9 626 357	9 507 900	12 434 545	12 622 160

*Extrait du rapport financier, page S12*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

		Administration municipale			Données consolidées	
		Réalizations 2022			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2022	2021
Administration générale	1	1 335 124	49 718	1 384 842	1 463 129	1 201 729
Sécurité publique						
Police	2	1 103 870		1 103 870	1 302 772	1 182 035
Sécurité incendie	3	740 098	140 544	880 642	880 642	653 517
Autres	4	10 846		10 846	10 846	11 110
Transport						
Réseau routier	5	828 649	470 003	1 298 652	1 298 652	1 209 650
Transport collectif	6	342 209		342 209	342 209	335 701
Autres	7					
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	1 214 327	974 088	2 188 415	2 188 415	2 025 230
Matières résiduelles	9	687 099		687 099	687 099	697 720
Autres	10	126 688	11 964	138 652	138 652	186 467
Santé et bien-être	11	79 362		79 362	79 362	73 248
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	245 065	2 077	247 142	247 142	299 975
Promotion et développement économique	13	152 778	1 923	154 701	154 701	127 275
Autres	14					
Loisirs et culture	15	1 786 555	175 304	1 961 859	1 961 859	1 599 586
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	248 866		248 866	262 580	260 595
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	8 901 536	1 825 621	10 727 157	11 018 060	9 863 838
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	1 825 621 (	1 825 621 )			
	21	10 727 157		10 727 157	11 018 060	9 863 838

Extrait du rapport financier, page S28

**SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2022**

	Réalizations 2021		Réalizations 2022		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	(5 041)	2 369 211	2 369 211	
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (	3 553 848)(	1 119 378)(	23 004)(	1 142 382)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (	)	)	)	)
Financement à long terme des activités d'investissement	4				
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	702 310	(56 022)		(56 022)
Excédent accumulé	6			23 004	23 004
	7	(2 851 538)	(1 175 400)		(1 175 400)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	8	(2 856 579)	1 193 811		1 193 811

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

*Extrait du rapport financier, page S14*